

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012021

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 12/07/2012

RAPPORTEUR : Christine RATZEL- TOGO

OBJET : Attribution d'une subvention à la *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation* à Beit Jala

EXPOSE :

Située en Cisjordanie dans le district de Bethlehem, à 10 km de Jérusalem, la municipalité de Beit Jala est liée à la commune d'Aubervilliers par un protocole de jumelage voté par le conseil municipal dans sa séance du 27 novembre 1997.

- Ce jumelage était le prolongement des échanges engagées par des associations d'Aubervilliers avec l'hôpital de Beit Jala, géré par la *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation*.

Cette structure à but humanitaire et non lucratif fait partie des partenaires de la Commune d'Aubervilliers, de ses associations et de ses habitants.

Le 9 janvier 2010 en l'Hôtel de Ville d'Aubervilliers, les maires d'Aubervilliers, de Beit Jala et de Léna (Allemagne) avec laquelle la commune d'Aubervilliers a signé un protocole de jumelage le 29 mai 1999, ont signé une « **Convention sur la collaboration trilatérale entre les villes partenaires Aubervilliers et Léna avec la Ville de Beit Jala** ». Ils y confirment leur détermination à poursuivre leur coopération. Cette convention a été rédigée en quatre langues : arabe, allemand, français et anglais.

En septembre 2011 la ville d'Léna et de Beit Jala ont, à leur tour, signé officiellement un contrat de jumelage.

La ville avait inscrit dans son budget supplémentaire 2009 une somme de 30 000 euros destinée à la municipalité et à trois associations de Beit Jala, dont la *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation*.

La subvention à la municipalité a été votée par le conseil municipal pendant sa séance du 28 septembre 2009. Deux subventions, une à l'association *Arab Orthodox Sports Club de Beit Jala* et l'autre à l'association *Baladi Group* ont été votées lors de la séance du 8 avril 2010. La quatrième subvention est restée en attente, d'abord à cause de la lenteur de transmission des pièces administratives nécessaires, et puis à cause de fermeture de budget annuel.

Afin d'honorer des engagements pris (rapport de la délibération 223 du 28/09/2009), il est demandé au conseil municipal d'accorder une aide de 4000 euros à l'association *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation*. Ce montant a été déjà inscrit comme reliquat dans le budget de la direction de la Vie associative et des Relations internationales.

**Direction Générale de la Vie Locale et de la Culture / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales**

Vie Associative et Relations internationales

REF : DVARI2012021

Signataire : CS/RH

**OBJET : Attribution d'une subvention à la *Bethlehem Arab Society for Rehabilitation* à
Beit Jala**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L1115-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en
Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le budget communal,

Considérant que les villes d'Aubervilliers, de Beit Jala et d'Iéna en Allemagne ont réaffirmé
leur volonté de coopération convention signée le 9 janvier 2010,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'attribuer une subvention à hauteur de 4 000 (quatre mille) euros à l'hôpital
Bethlehem Arab Society for Rehabilitation à Beit Jala, ville jumelée avec la commune
d'Aubervilliers.

La dépense est inscrite au budget communal à l'imputation :

| service | nature | fonction | Action |
|---------|--------|----------|--------|
| 002 | 6574 | 048 | BASFR |

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 20/07/2012

Publié le : 19/07/2012

Certifié exécutoire le : 20/07/2012

Pour le Maire

L'Adjoint délégué